

Séance ordinaire du Conseil municipal du 13 octobre 2020 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 13 octobre 2020

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
52855 à 53069	1 612 920,19 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
60272 à 60440	404 414,37 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement SQ-900-2010-24 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Stationnement hivernal)

Le texte surligné en jaune ci-dessous est retiré du règlement pour assurer le bon déroulement des opérations de déneigement lorsque celles-ci sont effectuées.

Règlement actuel	Modification proposée
<p>Entre minuit et sept heures du matin, Si un véhicule est stationné dans l'emprise d'un chemin public de façon à nuire au bon déroulement des opérations de déblaiement et de sablage, la Ville pourra faire remorquer le véhicule, et ce, aux frais du propriétaire, afin que ces opérations puissent continuer.</p>	<p>Si un véhicule est stationné dans l'emprise d'un chemin public de façon à nuire au bon déroulement des opérations de déblaiement et de sablage, la Ville pourra faire remorquer le véhicule, et ce, aux frais du propriétaire, afin que ces opérations puissent continuer.</p>



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2010-25 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Stationnement réservé à la Gare de Prévost et interdiction de stationnement sur la rue Filiatrault)

Quatre (4) espaces de stationnement au stationnement municipal numéro P15 « Stationnement rue de la Traverse » seront réservés pour les employés qui travaillent à la Gare de Prévost.

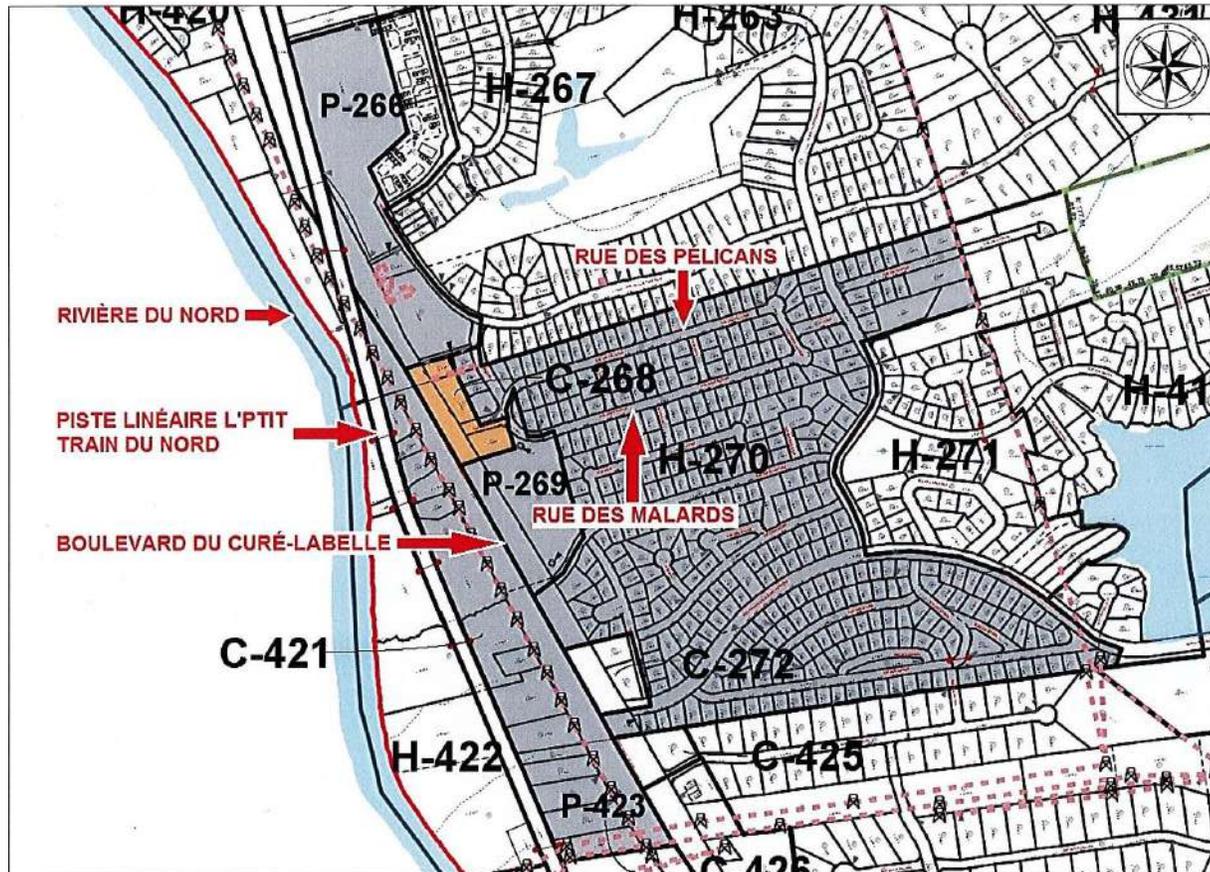
Il arrive souvent que ces employés, devant quitter pour des raisons reliées à leur travail (Caisse Desjardins, bureau de poste, etc.), n'aient plus accès à un stationnement lorsqu'ils reviennent à la Gare pour retourner au travail.

Interdiction de stationnement

Nom de la rue	Duré et direction
Rue Filiatrault	Le samedi et le dimanche, entre 8h00 et 17h00, côté pair, sur toute la longueur

Gestion règlementaire

3.4 et 3.5 Avis de motion et Adoption d'un projet de règlement – Règlement numéro 601-70 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel que déjà amendé, afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1



Description

Projet de règlement numéro 601-70

Afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1

Zone visée : C-268

Zones contiguës : P-266, P-269, H-270 et C-421

Légende

 Zone visée

 Zones contiguës

Annexe :	2	Plan no :	
Échelle :	Aucune	Date :	5 octobre 2020

Gestion règlementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 788 décrétant des dépenses en honoraires professionnels d'ingénieur, d'arpentage et de laboratoire en géotechnique et autorisant un emprunt de 325 000 \$ nécessaire à cette fin

- Emprunt d'un montant de 325 000 \$ sur une période de cinq (5) ans pour des dépenses en honoraires professionnels d'ingénieur, d'arpentage et de laboratoire en géotechnique dans le cadre de plusieurs projets prévus

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 787 décrétant des travaux de réhabilitation de la rue Principale et de la rue Brunette et autorisant un emprunt de 3 090 000 \$ nécessaire à cette fin

- Emprunt d'un montant de 3 090 000 \$ sur une période de vingt (20) ans pour des dépenses prévues dans le cadre de travaux de réhabilitation de la rue Principale, de l'intersection de la route 117 à la rue du Châtelet et de l'intersection de la rue Brunette au 1050 rue Principale, la rue Brunette, à partir de l'intersection de la rue Principale jusqu'à l'emprise du Parc régional.

Gestion règlementaire

3.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 709-1 abrogeant le Règlement 709 décrétant des travaux d'aqueduc et de pavage sur le chemin du Lac-Écho (tronçons 7 et 8) et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Le Règlement 709 autorisait une dépense total de 414 400 \$, incluant un emprunt de 110 300 \$, pour financer des travaux d'aqueduc et de pavage sur le chemin du Lac-Écho (tronçons 7 et 8).
- Les travaux ont plutôt été financés à même la subvention sur la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ). Le règlement 709 peut donc être abrogé pour annuler les montants non financés.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Remplacement de trois surpresseurs à la station de traitement des eaux usées – Appel d’offres public ING-SP-2020-34 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant
Nordmec Construction incé	232 473,70 \$
Groupe Mécano inc.	250 702,99 \$
Filtrum inc.	323 884,58 \$
Les Entreprises Antonio Barrette inc.	334 612,89 \$

Gestion des contrats

5.2 Construction de six dalles en béton pour abribus – Appel d’offres public ING-SP-2020-61 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Construction E.T. inc.	54 158,97 \$
Cusson-Morin Construction inc.	75 696,27 \$
Pavage Jérômien inc.	78 183,00 \$
Uniroc Construction inc.	84 437,87 \$
Naxo Construction (9220-9733 Québec inc.)	112 847,96 \$
Groupe Unigesco inc.	157 400,77 \$
Groupe ALTEK inc.	157 935,11 \$

Gestion des contrats

5.3 Fourniture et installation d'une barrière coulissante au site à Doucet – Demande de prix TP-DP-2020-70 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Pivin et Drapeau inc.	24 786,41 \$
Inter Clôtures Clobec	Soumission retirée (impossibilité d'obtenir certaines pièces)
Clôture Olympique	N'a pas soumissionné
Clôture Fortin	N'a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.4 Services professionnels pour assistance technique – Litige réfection du chemin du Lac-Écho tronçons 1, 2 et 3 – Prolongation du mandat

Firme d'ingénierie	Montant avant taxes
Groupe Conseil SCT inc.	15 000 \$

Gestion des contrats

5.5 Élaboration des plans et devis de structure pour la conception d'un déversoir au barrage du Lac Saint-François – Octroi d'un mandat de services professionnels

Firme d'ingénierie	Montant avant taxes
Équipe Laurence inc.	6 160,00 \$

Gestion des contrats

5.6 Actualisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout – Octroi d'un mandat de services professionnels

Firme d'ingénierie	Montant avant taxes
Équipe Laurence inc.	13 895,00 \$

Gestion des contrats

5.7 Support administratif et technique dans les programmes de subvention – Octroi d'un mandat de services professionnels

Firme d'ingénierie	Montant avant taxes
Équipe Laurence inc.	10 000,00 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.10 Marquage sur la chaussée – Contrat TP-SP-2020-09 – Renouvellement 2021

Entrepreneur	Montant avant taxes
Lignes-Fit inc.	60 253,27 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.12 Agrandissement du stationnement de la gare – Modification à l'envergure d'un contrat – Mandat de services pour la surveillance de chantier – Contrat ING-DP-2018-57

Firme d'ingénierie	Montant avant taxes
Parallèle 54 Expert-Conseil inc.	20 250,00 \$

Gestion des contrats

5.13 Travaux de remplacement de ponceau rue Louis-Morin – Demande de prix ING-DP-2020-69
– Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
9161-4396 Québec inc.	19 833,19 \$
David Riddell Excavation / Transport	27 655,81 \$
Inter Chantiers	32 992,08 \$

Gestion des contrats

5.14 Services professionnels d'ingénierie – Réalisation des plans et devis, estimations préliminaire et définitive et documents d'appel d'offres pour travaux de réfection des infrastructures urbaines sur la rue Principale – Appel d'offres public ING-SP-2020-58 – Octroi de contrat

Rang	Soumissionnaires	Pointage	Montant avec taxes
1	Équipe Laurence inc.	10,6352	137 280,15 \$
2	Groupe Civitas inc.	10,6257	130 815,11 \$
3	MLC Associés inc.	10,0356	131 531,40 \$
4	Parallèle 54 Expert-Conseil inc.	9,5092	147 225,49 \$
5	FNX-Innov inc.	8,5333	164 063,58 \$
6	Shellex Groupe Conseil	8,4129	158 090,63 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Conteneur à la Gare de Prévost – Budget d'opération





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme

10.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0068 visant le nouvel affichage commercial (projet intégré commercial) sur le site du 2791 à 2797, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de PIA numéro 2020-0066 visant le nouvel affichage commercial (projet intégré commercial) sur le site du 2791 à 2797, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.4 Demande de PIIA numéro 2020-0051 visant l'implantation d'un bâtiment commercial phase 2 (projet intégré commercial) sur le site du 2791 à 2797, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0002 visant le nouvel affichage commercial (enseignes attachées et enseigne détachée du bâtiment) – Propriété sise au 2450, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 251 886 du cadastre du Québec)



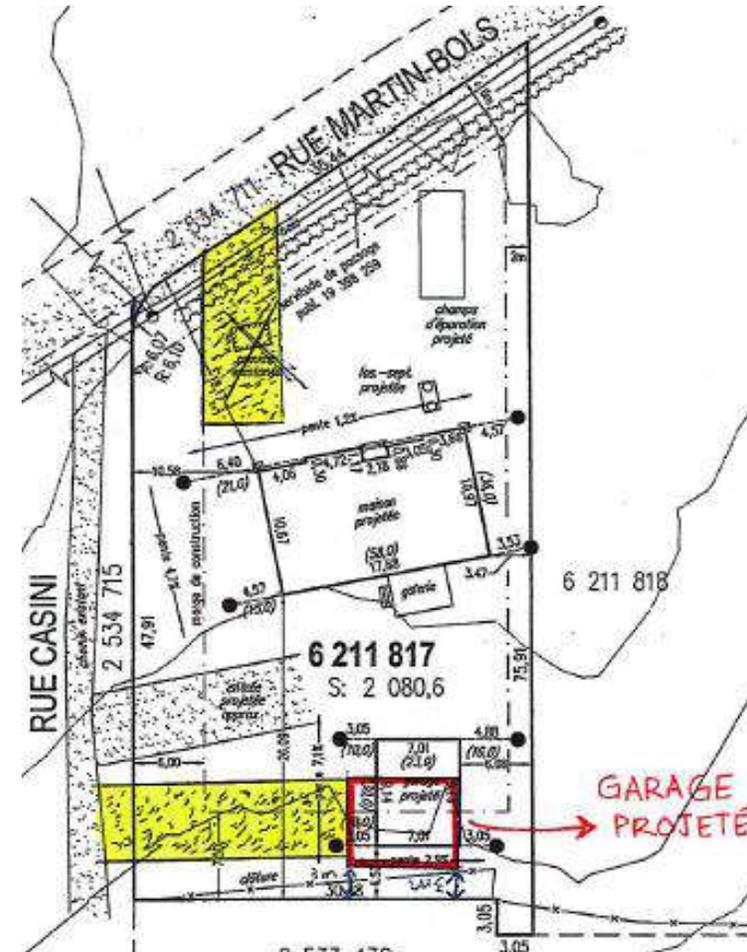
Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande de PIIA numéro 2020-0003 visant le nouvel affichage commercial (enseignes attachées et enseigne détachée du bâtiment) – Propriété sise au 2450, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 251 886 du cadastre du Québec)



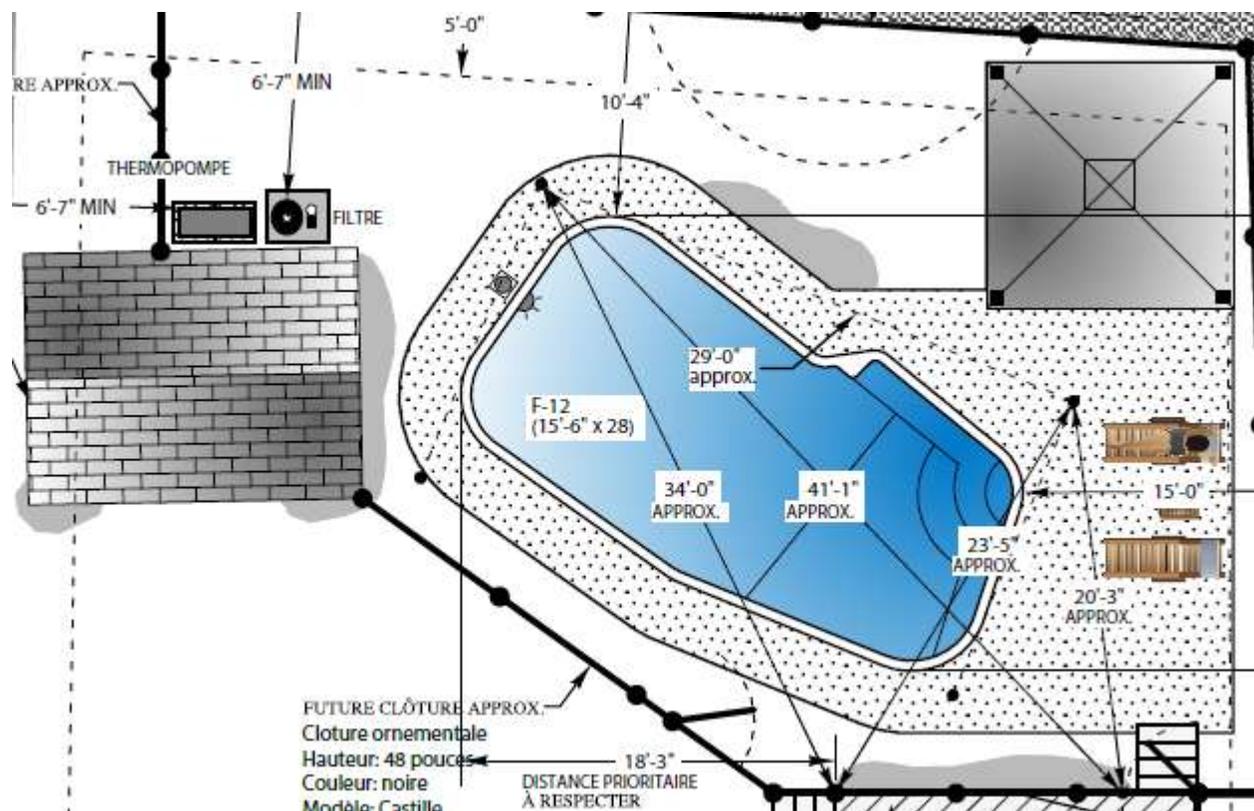
Gestion de l'urbanisme

10.7 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0071 visant des entrées charretières –
Propriété sise sur la rue Martin-Bols (Lot 6 211 817 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.8 Demande de PIIA numéro 2020-0072 visant l'implantation d'une piscine creusée – Propriété sise au 745, rue Blondin (Lot 5 556 648 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.9 Demande de PIIA numéro 2020-0070 visant la rénovation résidentielle et l'implantation d'un garage attenant à la résidence – Propriété sise au 889, rue Principale (Lot 2 225 615 du cadastre du Québec)

Demande refusée



Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

Lundi 9 novembre 2020 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !